Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 022-212201776-20260422-DEL20260422_32-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Pléguien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 avril 2026

DATE DE LA CONVOCATION :
16 avril 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mil vingt-six,
Le vingt-deux du mois d'avril à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Pléguien, sous la présidence de Madame Maëlig TAISSET, Maire.

Etaient présents :
TAISSET Maëlig, Maire
LE MÉHAUTÉ Claude, BOCHER Emilie, HERNOT Hervé, GOAZIOU Fabienne, Adjoints
DERRIEN Marylène, GOUEREC Nathalie, FOVET Karine, RAULT Frédéric, BRIAND Yvon, LE BLANC Stéphane, CARON Guillaume, GUERVILLY Alan, MADEC Myriam, GALLIER Coline, Conseillers Municipaux,

Absents : -

Secrétaire de séance : MADEC Myriam

Désignation d'un correspondant défense

Madame la Maire fait savoir que, suite aux élections municipales, la délégation militaire départementale nous sollicite afin de nommer un correspondant défense sur la commune.

Le correspondant défense est le relais local des questions de défense, de mémoire et de citoyenneté. Il contribue à entretenir le lien entre la Nation et les Armées, à transmettre la mémoire des conflits et à sensibiliser les jeunes aux valeurs républicaines.

Il appartient à l'assemblée de nommer un élu communal, en tant que correspondant défense de la commune.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DESIGNE M. Yvon BRIAND, comme correspondant défense de la commune de Pléguien.

Fait et délibéré à Pléguien,
Les jours, mois et an susdits
Pour copie conforme,
La Maire,
Maëlig TAISSET

Myriam MADEC
Secrétaire de séance